

Le 8 avril 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 8 avril 2020 à 18 h, sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

- Monsieur Michel Bourdeau, maire

- Madame Nathalie Perreault, conseillère
- Monsieur Julien Leclerc, conseiller
- Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
- Madame Audrey Dépault, conseillère
- Monsieur Jimmy Robert, conseiller
- Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

- Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2020-04-050 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 avril 2020 à 18 h.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2020-04-051 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 avril 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 658-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2020
5	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

Le 8 avril 2020

2020-04-052 4. ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 658-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 658-1 intitulé :

« Règlement modifiant le règlement numéro 658 – Règlement approuvant les prévisions budgétaires et décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2020 ».

ADOPTÉE

2020-04-053 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE LEVER la séance extraordinaire du 8 avril 2020 à 18 h 5.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière